

Le 15 avril 2020, communiqué n°12

## SERVICES de la Mairie/ ANIMATIONS

Toutes les directives relatives aux conditions de déroulement du confinement sont prolongées jusqu'au 11 mai 2020

### Les services de la Mairie sont maintenus comme suit :

#### **L'accueil de la mairie sur RENDEZ-VOUS :**

- pour les actes obligatoires et indispensables d'état civil (les décès, reconnaissances, naissances, enfant sans vie).

#### **Pour toute demande d'information :**

**Un accueil Téléphonique est assuré sur les horaires habituels**

du lundi au vendredi : 9h-12h / 13h30-16h30

Samedi : fermeture

Coordonnées de l'accueil Mairie / Téléphone 04 76 11 12 50

pour toute urgence merci d'adresser mail à l'adresse : [accueil@mairie-bourgdoisans.fr](mailto:accueil@mairie-bourgdoisans.fr)

#### **Services assurés :**

**La commune met en place un plan de continuité des Services Publics minimum :**

- Distribution de l'eau potable
- Sécurité incendie
- Hygiène publique et propreté urbaine
- Sécurité publique des personnes et des biens

### ANIMATIONS :

**La Commune annule toutes les manifestations programmées dans les salles communales et sur l'espace public jusqu'au 30 juin 2020**